Groupe scolaire Sand-Desrousseaux
37 avenue de la République
59160 LOMME
Ce.0591652a@ac-lille.fr
03 20 92 42 66

Compte rendu du conseil d'école du lundi 6 novembre 2017

Ordre du jour :

1. Présentation des membres du conseil d'école
2. Projet de réorganisation Bracke/Sand/Michelet
3. Effectifs et répartition pour l'année 2017-2018
4. Résultats des élections de parents d'élèves
5. Règlement de l'école et charte sur la laïcité à l'école
6. Sécurité
7. Aide aux élèves en difficulté : ULIS, RASED, AVS, APC …
8. Orientations du projet d'école pour l'année
9. Projets et sorties
10. Organisation de la semaine scolaire
11. Modalités de communication avec les parents
12. Coopérative scolaire
13. Photographie scolaire
14. Travaux
15. Association de parents d'élèves, actions envisagées
16. Questions des parents

Présents :

Enseignants (école George Sand/Bracke-Desrousseaux):
Mme Lavallard, directrice
Mr Bricout, Mmes Defaux, Déon, Fontaine, Jandik, Labre, Lamarche, Macau, Pouilly, Thyvent, Vercaigne
Absente excusée : Mme Dumon

Représentants de parents d'élèves :
Mmes Boca, David, Delecambre, Desplanches, Fourez, Hassouni, Klein, Noirmain-Comble, Plancke, Messieurs Decats et Maes

Représentants de la municipalité :
Mr Caremelle, adjoint au Maire
Mr Butstraen, adjoint au Maire
Mme Kocjzak, ATSEM

DDEN
Mme Ghesquiers, DDEN Ecole Sand

Secrétaire de séance :
Mme Lavallard

Après discussion du projet de restructuration Bracke/Sand/Michelet et présentation des membres du conseil d'école, nous poursuivons l'examen des différents points à l'ordre du jour.

3.Effectifs et répartition pour l'année 2017-2018

Cette année l'école accueille 253 élèves dans :

- 4 classes de PS/ MS : 25,25,24,24 élèves
- 2 classes de GS à 21 élèves
- 2 classes de CP à 24 élèves
- 2 classes de CE1 à 26 et 27 élèves
- 1 ULIS de 12 élèves

Depuis la rentrée nous avons eu 2 inscriptions et 8 radiations dûes à des déménagements.

4.Résultats des élections de parents d'élèves

401 inscrits
192 votants
22 bulletins blancs ou nuls
La participation s'élève à 47,88 %
Le bureau de vote a été ouvert de 8h à 12h, il y a eu une trentaine de votes sur place. Nous avons reçu par courrier 2 votes par courrier postal. L'essentiel des votes a été fait par correspondance par le biais du cahier de liaison.
Un grand merci aux parents venus aider à la préparation du matériel de vote et à la tenue du bureau de vote.

5.Règlement de l'école et charte sur la laïcité à l'école

Les points suivants sont évoqués pour modification ou ajout :
Page 1 : L'inscription à l'école implique l'acceptation du présent règlement
Horaires de l'école maternelle :
Lundi, Jeudi, Vendredi Matin : 8h25-11h55 Après-midi : 13h55 – 16H05 /Mardi, Mercredi : 8h25-11h55
Ouverture des portes : 8H15 – 11H55 et 13H45 – 16H05
Fermeture des portes : 8H30 – 12H et 14H – 16H10
Dispositions particulières : Les grandes sections de maternelle sont accueillies à la grille de l'école G. Sand de 8H20 à 8H30 le matin et de 13H50 à 14H l'après-midi. La sortie se fait dans la salle située sous le porche à 12H le matin, à 16H10 l'après-midi.
Page 2 :Pour rappel : la piscine est un enseignement obligatoire. Les élèves dispensés resteront à l'école où ils seront accueillis dans une classe voisine.
Page 4 : Les parents s'engagent à ne plus circuler avec des poussettes dans les couloirs de l'école maternelle. (point débattu et modifié en accord avec l'ensemble des membres du conseil d'école).

Le règlement, comprenant les modifications mentionnées ci-dessus, est revoté à l'unanimité.
La charte de la laïcité est projetée. Proposition est faite de la commenter plus longuement au deuxième conseil d'école. Monsieur Caremelle précise que la municipalité organise des temps forts autour de la laïcité, et notamment à l'occasion de la journée nationale de la laïcité le 9 décembre.

6.Sécurité

6.1 Incendie

Un premier exercice incendie a été organisé le 7 septembre 2017. Les élèves ont les bons réflexes en cas de déclenchement de l'alarme, l'évacuation s'est faite rapidement, en maternelle comme en élémentaire.
Un incendie a eu lieu dans la nuit du 14 au 15 octobre devant l'issue de secours du bâtiment Sand côté République. La porte a été resécurisée, la mairie a commandé une nouvelle porte. Dans l'intervalle de nouvelles consignes d'évacuation ont été données à l'ensemble du personnel. Le bâtiment a été nettoyé par une société spécialisée pendant la semaine qui précédait les vacances et pendant les congés d'automne. Précision : la demande a été faite de nettoyer à « hauteur d'homme ». On note une démarcation nette entre la partie ayant été nettoyée et le haut des murs. Il serait heureux que les murs soient nettoyés en entier.

6.2 PPMS

Un premier exercice PPMS (confinement – scénario tempête) a été organisé le 18 septembre 2017. Le signal d'alerte est la corne de brume. Elle n'a pas été entendue à l'étage du bâtiment Bracke. Nous avons utilisé les talkies-walkies pour communiquer pendant l'exercice.
Un deuxième exercice PPMS (alerte intrusion) sera réalisé dans la matinée du mercredi 15 novembre. Le signal d'alerte est un SMS dont le contenu est SOS. Deux options sont possibles selon le lieu de l'intrusion : le confinement dans chaque classe (si l'intrusion a lieu dans notre bâtiment) ou l'évacuation si l'intrusion a lieu dans un autre

bâtiment : évacuation rue Neuve pour les élèves du bâtiment Bracke, évacuation rue Jean Jaurès par le bureau de la directrice pour les élèves des classes de Sand côté Jaurès, et évacuation avenue de la République pour les élèves du bâtiment Sand/République. Précision : en maternelle on ne parle pas d'exercice alerte attentat, on joue à « se cacher ».

6.3 Vigipirate, entrées et sorties

L'école est ouverte aux parents de 8h15 à 8h25 pour le bâtiment Bracke, et de 8h20 à 8h30 aux élèves de GS et d'élémentaire. Les parents doivent impérativement respecter les horaires car les grilles sont ensuite refermées. Un bouton situé dans la cour Sand permet d'ouvrir la grille pour ressortir mais les parents doivent veiller à refermer la grille derrière eux afin d'assurer la sécurité des élèves.
Il existe un interphone qui permet ensuite de sonner (notamment pour les parents amenant leurs enfants après un RDV au CMP ou chez l'orthophoniste). Toute personne entrant dans l'école doit se signaler auprès de la directrice (personnel municipal notamment). NB : on note encore souvent la présence de personnel municipal ne s'étant pas annoncé, malgré les différentes relances faites par le service enfance éducation.
Avec la disparition programmée des AADE, nous n'aurons a priori plus de secrétaire pour ouvrir et fermer les portes. Il faudra donc que les parents calent les heures d'entrée et de sorties décalées sur les horaires de récréation.
A noter : les parents regrettent que le changement d'horaires de cette année ait généré l'accueil des plus jeunes plus tôt : ils auraient apprécié l'accueil des élémentaires de 8h15 à 8h25 puis des maternelles de 8h20 à 8h30. Mr Caremelle rappelle que la demande a été faite en conseil d'école l'an dernier, a été validée par Mr le Maire et le DASEN.

7.Aide aux élèves en difficulté : ULIS, RASED, AVS, APC …

7.1 Projet de l'ULIS

Mme Vercaigne, coordonnatrice de l'ULIS, présente le projet de dispositif.
L'ULIS, a contrario de la CLIS, n'est plus une classe mais un dispositif : les élèves de l'ULIS sont en « inclusion » dans une classe pour une partie du temps. Cette classe est leur classe de référence.
Les élèves du dispositif présentent des troubles des fonctions cognitives qui les empêchent d'apprendre comme les autres élèves. (Troubles de la mémorisation, concentration etc..) La coordinatrice est spécialiste de l'adaptation des situations d'apprentissage aux situations de handicap. Elle est une personne ressource pour le conseil à la communauté éducative.

7.2 RASED

Mme Pouilly, enseignante spécialisée (maître E) travaille avec de petits groupes d'élèves pour de la remédiation. Elle propose à la rentrée des évaluations en phonologie en GS, en lecture en CP (cette année il y eu une nouvelle évaluation nationale) et en lecture en CE1 (Evaluation MEDIAL). Les parents des élèves concernés se voient proposer un RDV pour expliquer le travail mené en petits groupes avec leur enfant.

7.3 AVS

Mme FERET et Mr JEAN sont affectés sur l'école pour venir en aide à 3 élèves, dans les classes de GS, CP et CE1. Mme BOULARAS est à mi temps sur l'ULIS et à mi temps pour l'aide à un élève de CP. Mme NGARAMBE est affectée à temps plein sur le dispositif ULIS.

7.4 APC

Les enseignantes de maternelle proposent une aide au travail personnel le midi (30 minutes) à de petits groupes d'élèves (tous les élèves sont potentiellement concernés)
En CP et CE1 l'aide se concentre sur le déchiffrage en lecture en ce début d'année.
La participation aux APC est soumise à l'aval des parents.

7.5 Coup de pouce CP

Mlle ROUCOUX reprend les clubs coup de pouce à compter de jeudi 9 novembre avec 5 élèves de CP qui profiteront ainsi d'un accompagnement pédagogique et éducatif.
Mr Caremelle précise que ce dispositif est au cœur du PEG Lommois. Il indique également qu'un nouveau type d'action éducative se met en place : le coup de Pouce Lecture Ecriture Mathématiques (CLEM) à destination des élèves de CE1.

8 Orientations du projet d'école pour l'année

Cette année nous allons orienter notre travail autour de 3 axes : langage et ouverture culturelle ; éducation au développement durable et santé ; coopération et citoyenneté, nous allons donc développer les 3 parcours : artistique et culturel, santé, citoyen

Parcours artistique et culturel

Pour plus de cohérence dans le parcours des élèves, les enseignants d'un même niveau programment la plupart du temps les sorties en même temps : les élèves d'une même classe d'âge ont donc un vécu commun. Cette année sont prévues des sorties à l'orchestre, au cirque Gruss, au musée de la Piscine de Roubaix, au Palais des Beaux Arts de Lille entre autres. Les élèves de GS et CE1 participeront aux rencontres chantantes et à l'exposition du Denier.

Parcours santé

Autour de l'hygiène

Mme Homblé, infirmière scolaire, passera dans certaines classes pour proposer une intervention sur l'importance du lavage des mains, et du lavage des dents

Autour de l'alimentation

Les classes de GS profiteront d'animations de la diététicienne Mme Lepers, et organiseront un petit déjeuner avec les parents d'élèves.

Les PS/ MS poursuivent le projet « pain » avec le boulanger

Nous allons organiser au mois de mai un parcours du cœur qui sera détaillé au deuxième conseil d'école, avec notamment des activités sportives et une petite initiation aux gestes de premiers secours.

Parcours citoyen

Election de délégués : Semaine de la démocratie scolaire : des délégués ont été élus dans les classes de CP et CE1. Ils participeront chaque mois à un conseil d'élèves avec Mme Lavallard. Un conseil de classe coopératif a lieu dans plusieurs classes, les décisions sont votées par les élèves.

L'ULIS et les inclusions : des temps forts pour faire vivre la citoyenneté

Les jeux coopératifs, dès la maternelle : pour développer la coopération entre élèves dès le plus jeune âge

Actions éco-école : nous nous sommes engagés dans un projet de labellisation de l'école. Le thème retenu pour cette année est celui des déchets. Certaines actions proposées ont vocation à être solidaires et participent au parcours citoyen :

- le défi récy-lum : « recycler ici pour éclairer là-bas » : la collecte d'ampoules et la validation des défis vise à électrifier des écoles avec l'association Electriciens sans frontières
- La collecte de piles solidaire pour l'association AFM Téléthon
- La collecte d'outils d'écriture usagés (association Terracyle qui reverse une subvention à l'école)
- La collecte de bouchons pour l'association Les Bouchons d'Amour.

Les élèves d'ULIS fabriqueront des poubelles amusantes pour sensibiliser leurs camarades à l'importance de la collecte des déchets.

Mme Lavallard indique qu'un questionnement autour des déchets va être partagé avec les membres de la communauté éducative, avec notamment une réflexion autour de la quantité de déchets que nous produisons, les choix dans les achats de l'école, de papier notamment, les goûters que les enfants amènent à l'école, les emballages, l'utilisation des deux côtés d'une feuille de papier etc…

9 Projets et sorties

Projets communs à toute l'école :

- La Grande Lessive le 19 octobre. Ce projet artistique a réuni toute l'école autour du thème « Ma vie, vue d'ici … et là ». L'exposition a pris la forme d'une lessive puisque les « œuvres » étaient accrochées sur des fils à linge sous le préau Sand. Les parents ont été invités (et sont venus nombreux) à admirer le travail de leurs enfants. Un grand merci aux enseignants, aux ATSEMS, aux élèves et aux parents qui se sont tous mobilisés autour de ce projet. Le bénéfice de la vente de gâteaux vendus sur place le jour même a permis l'achat de jeux de cour : quilles finlandaises, élastiques, ballons, grenouilles sauteuses, jeu de mémoire corporel etc..
- Le spectacle de Noël de Benoît le chanteur : La sorcière Camomille au pays des émotions. (22/12/2017). Le spectacle offert à tous les élèves du groupe scolaire coûte 1250 euros.
- Marché de Noël maternelle le mercredi 20 décembre midi et Chorale de Noël le vendredi 22 à 15h30 à l'Olympia pour les parents des GS et CE1
- Fête des 100 jours le vendredi 16 février 2018
- Carnaval jeudi 19 avril 2018
- Kermesse organisée par l'APE le vendredi 29 juin 2018
  A chaque période un temps convivial est donc proposé aux parents.

Autres sorties :

- Classe de mer à Angerville l'Orcher (classe de Mme Jandik) du 9 au 13 avril 2018
- Sorties du PNEDD (Plan Nature Education au Développement Durable- Ville de Lille) :
  - **Forêt de Phalempin**
    - Mme Lavallard et Mme Jandik le 10 novembre
    - Mme Lavallard et Mme Lamarche le 30 novembre
    - Mr Bricout et Mme Lamarche le 18 décembre
    - Mr Bricout et Mme Fontaine le 22 mars
    - Mme Déon et Mme Labre le 23 mars
    - Mme Dumon et Mme Macau le 24 mai

    - **Jardin des plantes de Lille**
        - Mme Dumon le 7 décembre
        - Mme Déon le 14 mars
    - **Ferme M. Dhennin**
        - Mme Macau le 19 octobre
    - **Ferme de Lomme**
        - Mme Déon le 7 décembre
        - Mme Labre le 8 février
        - Mme Déon le 24 mai
    - **Zoo de Lille**
        - Mr Bricout le 6 novembre
        - Mme Lamarche le 23 mars
        - Mme Lavallard le 25 mai
        - Mme Déon et Mme Macau le 7 juin
        - Mme Labre et Mme Dumon le 8 juin
- Sorties locales :
    - Exposition à la mairie (// quartier Mont à Camp) en septembre pour les CP
    - Exposition avicole en octobre pour les 4 classes de PS/ MS et les 2 classes de CP
- Sorties au musée :
    - Musée des Beaux-Arts : 22/11 CE1 Mme Lavallard/ Mme Thyvent
    - Musée de la Piscine à Roubaix : MS Mmes Déon, Dumon, Labre et Macau (10 et 17 novembre 2017)
- Sorties à la médiathèque :
    - 2 visites cette année pour toutes les classes de CP et de CE1
    - Participation au prix Gayant Lecture et remise des prix à Douai le 12 février (2 classes de CE1)
- Sorties à l'Orchestre National de Lille
    - CE1 : répétition publique le 7 décembre 2017
    - GS : concert le 5 avril 2018
- Sortie au cirque GRUSS
    - Le 16 mars 2018 pour les 6 classes de maternelle
    - Le 22 mars pour les CE1
- Activités en lien avec le projet Eco école/ Développement durable :
    - MS : Spectacle Tigrella la sorcière (semaine de réduction des déchets) au centre régional des arts du cirque)
    - GS : Animation MEL en mai : Poubel'parade le 15 mai 2018 (tri des déchets)
    - CP et CE1 : Animation MEL les jeux olympiques de la forêt (sur le tri des déchets) le 14 mai 2018
    - CE1 : visite du centre de tri à Halluin les 15 et 19 mars 2018
    - CP/ CE1 : animation Maroc'eau (étudiantes de l'IESEG) autour de la consommation d'eau le 18 janvier 2018
    - CE1 : Animation avec l'association Vivre ensemble à la Mitterie et le DVD ma petite planète verte
- Activités en lien avec la santé / la sécurité
    - GS et CE1 : venue de la police municipale en septembre et novembre pour des animations autour de la sécurité routière
    - Venue de l'infirmière scolaire pour une sensibilisation à l'hygiène (lavage des mains, lavage des dents) et à l'alerte en cas d'accident
    - Venue d'un pompier pour une sensibilisation aux premiers secours
- Intervenants extérieurs
    - Projet cuisine en maternelle
    - Projet jardinage en maternelle
    - Projet lecture avec l'association Lire et Faire Lire
    - Projet théâtre en MS (Mme Déon) et GS (Mme Jandik) avec Dahmane (Ville de Lomme)
    - Projet musique en GS/ CP avec Sophie Petitcollot (Plan Musique Ville de Lille) : restitution le lundi 4 juin 2018 à l'espace des Tisserands)
    - Projet cirque en PS/ MS avec Thomas Rousseaux et Véronique Plancke

Le conseil d'école valide les interventions artistiques de Dahmane Benjeddi, Sophie Petitcollot, Thomas Rousseaux et Véronique Plancke.
Mme Lavallard remercie les intervenants bénévoles qui permettent les projets cuisine, lecture et jardinage en maternelle.

10 Organisation de la semaine scolaire

A la demande de plusieurs enseignants et parents nous réévoquons l'organisation de la semaine scolaire.
Les enseignants trouvent les élèves plus fatigués. Le jeudi est une journée où l'attention et la concentration sont très compliquées.

Mme Lavallard souligne la qualité des parcours de NAP proposés par la ville de Lomme mais indique qu'en termes d'efficacité pédagogique sur temps scolaire, l'équipe enseignante ne s'y retrouve pas.

Les parents rappellent que la semaine d'un enfant est calée sur la semaine professionnelle de ses parents et apprécient que l'école ait lieu le mercredi matin. Une maman évoque la possibilité des NAP le mercredi.

Mr Caremelle rappelle l'historique du projet ATE et l'investissement qui est celui de la municipalité depuis plusieurs années. Il indique que la municipalité met en œuvre des moyens importants pour permettre des NAP de qualité (au cœur du Projet Educatif Global de la ville), et rappelle entre autres qu'un travail a été mené en amont avec le chronobiologiste Claire Leconte qui considérait que la rupture du mercredi était néfaste car elle perturbait le rythme des enfants. Le fonctionnement en l'état est satisfaisant pour la municipalité.
Par conséquent, la ville ne reviendra pas à un fonctionnement à 4 jours à la rentrée prochaine.

11 Modalités de communication avec les parents

Une première réunion plénière a été proposée le jeudi 14 septembre 2017 à tous les parents. Les parents peuvent solliciter les enseignants pour des entretiens individuels.

Plusieurs médias sont utilisés pour échanger avec les parents: cahier de liaison, affichage extérieur, envoi de mails. Pour les parents séparés et notamment au moment des élections de parents d'élèves, Mme Lavallard a également recours aux envois postaux.

Il existe un facebook, destiné à diffuser des informations et non à faire des commentaires sur l'actualité de l'école. Il est assez suivi (180 « j'aime la page »), les publications y trouvent un large écho (ex : annonce de la Grande lessive : 1900 personnes atteintes ; photos de l'exposition : 1400 personnes atteintes).

A compter de ce jour, plus aucune photo permettant d'identifier les élèves ne sera postée sur les réseaux sociaux.
Mme Lavallard réfléchit plutôt à la création d'un site internet pour l'école. Elle rappelle que le moyen de communication principal doit rester l'utilisation du cahier de liaison qui doit être consulté chaque soir par les parents. En attendant elle a créé pour sa classe un blog afin de permettre aux parents de consulter les leçons et les dates à retenir : georgesandbrackedesrousseaux.eklablog.fr

Avec la future disparition de la secrétaire, nous ne pourrons pas être aussi réactifs dans les réponses au téléphone. Il faudra donc privilégier la communication par mail : ce.0591652a@ac-lille.fr

12 Coopérative scolaire

La coopérative scolaire est une association loi 1901 affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole. (OCCE). Les comptes sont contrôlés chaque année.
Mme Lavallard tient à disposition le classeur des comptes, comprenant les justificatifs de dépense et relevés de compte.
Mme Lavallard et Mme Jandik sont toutes deux mandataires. Les comptes sont gérés grâce au logiciel comptacoopweb.

Les sources de financement principales sont :
- Les participations volontaires des familles
- La vente de photos de classe
- La vente de calendriers
- Une subvention municipale votée par le conseil communal de la ville de Lomme

Une régie d'avance de 150 euros est donnée à chaque classe afin qu'elle puisse gérer les menues dépenses indépendamment (achat de livres, articles de cuisine, petit matériel pour faire des expériences etc…).
Les dépenses sont toutes liées à un projet coopératif : soit un projet lié au projet d'école (ex : achat de bacs de tri sélectif en lien avec le projet éco-école ; petit matériel pour la Grande Lessive), soit à une sortie de classe. La participation financière aux sorties scolaires se limitera à une participation partielle aux frais de visite pour les sorties facultatives (c'est-à-dire se déroulant en partie hors temps scolaire). Toutes les sorties ou animations obligatoires (sur le temps scolaire) seront gratuites.

L'école avait pris l'habitude de demander une participation financière plus conséquente les années précédentes : montant fixé pour la participation volontaire des familles à 20 euros par an et 15 euros si plusieurs enfants étaient scolarisés à l'école ; les familles étaient sollicitées pour financer une partie des sorties obligatoires. Cette année aucun montant n'a été imposé aux parents. On note que les participations volontaires des familles ont été beaucoup moins élevées (2133,30 euros depuis la rentrée contre environ 3610 euros l'an dernier). Le nombre de sorties payantes sera donc limité cette année : on note un manque à gagner de 1476,70 euros.

A la rentrée la coopérative scolaire disposait de 2482,38 euros.
L'affiliation à l'OCCE et l'assurance ont coûté 382,20 euros.
Nous avons acheté des jeux pour la cour grâce à la vente de viennoiseries et de gâteaux le jour de la Grande Lessive.
Les dépenses principales cette année se concentreront sur

- Le financement du spectacle de Noël (1250 euros)
- L'achat de jeux mathématiques et coopératifs
- Le financement des sorties obligatoires (entrées en musée, à l'orchestre etc…)
- Le financement du projet Eco-école
- Le financement des journées de convivialité (fête des 100 jours, carnaval, kermesse etc…)

La vente de calendriers a généré un bénéfice de 861,72 euros qui ont été reversés aux coopératives des classes participantes.

13 Photographie scolaire

Le photographe scolaire Mr Lambin est passé à l'école faire les photos de classe et individuelles. Afin de respecter la législation en vigueur, les élèves ont été pris en photo en situation scolaire, et aucune photo frères et sœurs n'a été proposée. Les parents étaient très déçus car ils appréciaient ce qui était pour certains la seule occasion de l'année d'avoir une photo frères et sœurs à l'école.
Les pochettes seront proposées au prix de 16,50 euros et la photo de classe à 6,50 euros. (Prix d'achat : 10 euros et 3,50 euros)
La vente de photos de classes constitue l'une des sources principales de financement de la coopérative scolaire. Cette année les recettes seront moindres en raison de l'absence de photos frères et sœurs : certains parents ont décidé de ne même pas acheter la pochette individuelle ni la photo de classe par protestation.

14 Travaux

Mme Lavallard remercie la mairie pour les travaux effectués, notamment :

- Installation d'un EPMR à Bracke
- Mise aux normes handicapés des sanitaires Bracke (pose problème car limite le nombre de WC utilisables)
- Mise en réseau des ordinateurs à Sand
- Création d'un chemin en macadam permettant aux petits de faire le tour de la cour sans passer dans l'herbe en maternelle
- Réhaussement de prise dans la classe de Mme Dumon
- Traitement des moisissures dans la classe de Mme Déon

Des demandes sont en cours de traitement :

- Protection de la grille cour maternelle donnant vers la cyberbase (jour permettant le passage d'un enfant)
- Rachat des bacs à fleurs le long du restaurant scolaire
- Réfection de l'accotement en pavés dans la cour maternelle
- Installation d'un garde-corps au niveau de l'escalier (cour maternelle donnant vers l'espace en herbe)
- Installation de racks à vélos et trottinettes dans la cour Sand
- Création du site informatique dans l'ancienne cantine Bracke
- Réfection/transformation par des escaliers de la passerelle Bracke, glissante

Autres demandes :

- Protéger les rampes d'accès handicapés (escaliers maternelles : les enfants se cognent dedans)
- Installer des films opaques sur les fenêtres pour permettre une utilisation optimale du TBI de Mme Fontaine
- Obtenir la réparation du TBI de Mme Jandik, abîmé par la société de nettoyage suite à l'incendie
- Trouver une solution pour le TBI de Mme Fontaine qui n'est plus interactif depuis l'incendie
- Question du stationnement et de la zone bleue (Mr Caremelle explique le problème des voitures tampons et examinera la situation de l'école)
- Trouver une solution pour limiter l'accès de personnes à la grille Sand côté République : des parents avancent jusqu'au deuxième portail pour donner des objets aux enfants.

15 Association de parents d'élèves, actions envisagées

L'APE propose hors temps scolaire:

- Un café des parents (une fois par mois environ)
- Une vente de viennoiseries, pommes, briquettes de jus de fruit le vendredi à partir de 16h05 (pas aux récréations)
- Une vente de fruits et légumes d'automne sur commande (en novembre)
- Une bourse aux jouets et vêtements le samedi 2 décembre
- Une aide humaine lors des journées conviviales : grande lessive, fête des 100 jours, carnaval, kermesse

- D’autres actions à destination des parents sont envisagées, comme une sortie accro-branches par exemple.

16 Questions des parents

Outre les questions auxquelles le conseil a déjà donné des réponses (horaires, restructuration des 2 écoles, école sur 4 jours, photos frères et sœurs, rampe d’accès Bracke, contrats aidés), nous examinons les autres questions :

- Est-il est prévu un accueil des TPS pour la rentrée prochaine ?
    - Non, les effectifs ne le permettront pas
- Peut-on envisager l’accueil des maternelles à la grille ?
    - Non nous ne le souhaitons pas, ce n’est pas confortable ni sécurisant pour l’enfant
- On note des remontées concernant la qualité et la quantité insuffisante au restaurant scolaire
    - Mr Caremelle est surpris. Il demandera à Mme Maitrot de revenir vers les parents concernant ce point.
- Pourquoi les parents ne peuvent-ils plus rester au bord des bassins lorsqu’ils accompagnent à la piscine ?
    - Mr l’Iinspecteur a demandé à ce que les parents attendent dans le hall
- La sieste est-elle obligatoire pour les petits qui ne dorment plus ?
    - La sieste n’est pas obligatoire, un temps de repos est proposé à tous les enfants de PS qui peuvent lire au calme s’ils ne dorment pas. Ce temps est mis à profit par les enseignantes pour proposer aux élèves de MS des activités en petit groupe, qui ne sont pas possibles le matin en présence des PS.
- La surveillance de la cour Sand ?
    - En plus des adultes présents à la grille, Mme Lavallard a demandé à tous les enseignants d’être de service de récréation afin d’assurer une surveillance optimale.

Mme Lavallard évoque enfin le projet de création d’un logo qui donnerait une identité forte à l’école. Ce logo symboliserait l’implication de l’école dans la musique, le développement durable, la coopération.
Les parents d’élèves, les enseignants et les élèves seront sollicités lors d’un vote afin de choisir le logo qui leur plaira le plus.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.